

# LA LETTRE DE CARLES S

n° 69

Avril, mai, juin 2013

## ASSOCIATION "MAS DE CARLES"

Avenue de Rheinbach,  
Chemin de Carles  
30400 VILLENEUVE LES AVIGNON

Siège social :  
27, rue des Infirmières - 84000 AVIGNON

Téléphone : 04.90.25.32.53  
Télécopie : 04.90.15.01.37  
CCP : Montpellier 3 542 25 Y

Courriel : [info@masdecарles.org](mailto:info@masdecарles.org)  
Site internet : [www.masdecарles.org](http://www.masdecарles.org)

## EDITORIAL

Avec les projets de réhabilitation de la maison vient, pour chacun d'entre nous, le temps du retour à quelques questions essentielles... déjà en chantier pour certaines.

Sur la *patience* et ses limites, dans une société vite encline à trancher et à mettre « en case » pour son plus grand confort. Témoin cette réflexion d'Edouard Guignard faisant le bilan de cinquante ans de vie religieuse : « L'amour de Dieu et l'amour des autres, ça ne peut pas se séparer... J'entends dire autour de moi : « Edouard est trop bon ! » Est-il possible d'être trop bon quand on voit jusqu'où Dieu est allé pour nous aimer ? » Restent les dangers liés à l'alcool, à l'état psychiatrique des personnes, à leur incapacité d'intégrer tout ou partie de leur histoire... et qui peuvent déstabiliser toute une communauté ; et la question de nos tolérances ou de nos intolérances à l'autre différent..

Sur l'*avenir* de la vie dans nos maisons et le vivre ensemble. Difficile de ne pas vouloir prolonger l'instant dans une forme à venir, quand bien même nous n'en connaîtrions pas les contours exacts, ni qui peut la dessiner. Comment faire advenir un « vivre ensemble » qui soit autre chose qu'une forme de terrorisme majoritaire ou l'enfermement dans une mode de consommation sensée amener chacun à sa plénitude. Deux modèles dont nous savons qu'ils condamnent la collectivité au recul des libertés et des innovations. Comment contourner, dépasser la dictature de l'instant ? Permettre à chacun, pour sa part, d'endosser sa responsabilité dans la marche du lieu pourrait bien être une interrogation forte de ces prochains jours... en même temps qu'une des conditions pour continuer à « habiter » le lieu.

Sur les contours de l'*hospitalité* à offrir. Nous n'habitons plus le même espace d'accueil qu'il y a vingt ou trente ans en arrière. La forme des anciens lieux, liés à la volatilité des présences, à la possibilité d'un travail pour (presque) tous, à la capacité des personnes à affronter les rigueurs mêlées de l'itinérance et d'une sobriété de vie assez proche de la pauvreté, ont fait long feu. La fragilité de beaucoup de celles et de ceux qui se retrouvent à la rue, l'imposition institutionnelle d'espaces dédiés à ces « accidentés » de la vie (RSA, AAH, SIAO-, 115, etc.), l'individualisation excessive des « parcours », ont désamorçées pour une large part les automatismes d'une prise en charge des pauvres par eux-mêmes.

A propos de l'*individualisation* du logement : comment « donner corps à la possibilité de

vivre dans des habitats différents qui répondent aux aspirations personnelles des uns et des autres tout en maintenant, entre nous, les solidarités primaires, économiques notamment » ? Nous savons que si la vie en communauté n'est pas « une fin en soi », pour beaucoup elle se manifeste « comme le viatique de la liberté et des ses risques ; comme l'écritoire offert à chacun pour qu'il puisse y appuyer et ratifier son propre acte de naissance » ?<sup>1</sup>

Bien d'autres questions viendront sans doute au jour à cette occasion : comment échapper à la dictature des normes qui finissent par paralyser toute initiative ; comment faire circuler le sens entre tous les acteurs du mas (résidents, salariés, bénévoles), chacun à sa place dans la réactivation mémorielle de la volonté fondatrice de Joseph ; comment ne pas réduire la vraie vie à Carles à nos présences intermittentes ; etc. Et en chacune de ces questions tenter de comprendre que « l'avenir de la vie passe bien par le corps des pauvres, comme il passe par le corps de la femme : il ne s'y arrête pas. » (Philippe Demeestères). Premier pas pour nous éviter de confondre leur vie avec notre présence, par exemple.

Olivier Pety

Président de l'association Mas de Carles

## AUJOURD'HU I

### Les chiffres de l'accueil...

Au 30 juin 2013 51 personnes différentes ont été accueillies au mas (pour 56 actions différentes).

39 personnes ont été hébergées (34 dans le cadre du « lieu à vivre » -pour 5699 journées d'hébergement-, et 5 en urgence, soit 159 nuits).

16 personnes ont participé à une action d'insertion : 11 se sont inscrites dans le cadre du chantier d'insertion (7436 h de présence) et 5 participent à l'Action Collective d'Insertion (première observation en vue d'un possible prolongement plus incisif).

26 personnes relevaient du RSA, 12 de l'Allocation Adulte Handicapée, 6 touchaient une retraite ou une pension.

### ... et de vos dons

<sup>1</sup> Philippe Demeestères, *Les pauvres nous excèdent*, Bayard, 2012, p. 133.

A mi-chemin de l'année 2013, vos dons et vos cotisations ont représentés 14,4% des recettes et 27,6% si l'on ajoute la vente des produits maisons et la participation des résidents. Cela a permis à l'association de financer 32% de ses dépenses ! Encore merci à tous.

## DITS

La feuille de route présentée par le Premier ministre a apporté un élément majeur nouveau : le pauvre est une personne en situation de pauvreté et ne l'est pas de son fait. C'est très nouveau. Reste à concrétiser, à faire vivre ces phrases : « *C'en est fini de la dénonciation de la paresse ou de la malhonnêteté des ménages modestes. Les personnes en situation de pauvreté ou de précarité veulent surmonter leurs difficultés. Elles veulent trouver ou retrouver un travail valorisant, des conditions de vie dignes, elles veulent une éducation de qualité pour leurs enfants, elles veulent pouvoir se considérer à nouveau comme des citoyens à part entière, légitimes dans l'exercice de leurs droits. Les populations en difficulté sociale ne sont pas fixes, les frontières de la pauvreté se déplacent à chaque instant, de ruptures en rebonds, chacun vivant en interdépendance avec le reste de la société. C'est l'ensemble des citoyens qui ont intérêt à ce que nul ne soit abandonné.* » Voilà c'est dit et écrit (dans le marbre, je l'espère) par le Premier ministre et 11 de ses ministres : une révolution dans le travail social. C'est une question de mots ! Oui, mais « *mal nommer les choses c'est ajouter au malheur du monde* » disait Camus. Maintenant il va falloir traduire ces mots en actes. »

**Feuille de route, ATD Quart Monde, avril 2013**

En Avignon, un employé de Veolia Eau a été licencié pour avoir refusé à plusieurs reprises de puis 2006 de couper l'eau aux domiciles de personnes qu'il jugeait défavorisées, mais que sa direction décrivait comme étant de mauvais payeurs. Maintes fois appelé à l'ordre, l'employé en question a donc reçu une lettre de licenciement motivée par son « refus de mettre en œuvre les fermetures de branchements faisant suite au non-paiement de factures ». Une décision qui ne peut être remise en cause au niveau juridique puisque ces tâches font partie de sa fiche de poste. Illégal ou légitime ?

**Golias Hebdo (286), 2-8 mai 2013**  
La Provence, 26.05.2013.

« On a oublié que l'urbanisme est fait pour que les habitants se retrouvent et partagent des choses. Or on fait tout le contraire. On fait du performant, du discriminant : il faut de bons yeux, une bonne taille, une bonne connaissance du français pour vivre dans la ville... L'être humain est un être social, fait pour vivre avec les autres. La solitude expérimentale que les individus subissent aujourd'hui les rend agressifs. Je pense qu'une société qui ne comprend pas qu'elle doit investir pour sa jeunesse organise la barbarie pour se vieillir. »

**Catherine Dolto, Et les autres (79), avril 2013.**

## LA VIE AU MAS

Plus de 100 personnes se sont rendues ce 27 avril à l'invitation au **concert au temple saint Martial**, proposé par l'association pour aider au financement des travaux d'humanisation à venir. Thierry Guelfucci (hautbois) et Pierre Perdigon (orgue) nous ont régautés d'œuvres du XVIIIème siècle : Ignaz Holzbauer, Johann Gottfried Walther, Antonio Vivaldi, Johan Sebastian Bach, sans compter une pièce écrite spécialement pour l'occasion, intitulée « Sur les chemins de la vie ». Un très beau moment et un grand honneur d'être soutenus deux si beaux talents artistiques : « *L'émotion est immortelle, elle tourne dans le corps. Puis fond / comme l'oiseau / ce qu'elle attrape alors / descend vers le futur... on pense avec cela aussi / et le vécu se trie...* »<sup>2</sup>, dit le poète. Merci pour cette heure offerte pour apaiser nos passions, pour faire taire le bruit de nos exigences sur la vie et pour nous avoir donné l'occasion de trier, là, ce qui nourrit le cœur et l'âme.

\*

Le 3 mai, nous avons accompagné **Lucien Perrial** vers sa dernière demeure. Il était mort deux semaines auparavant, suite à un malaise alors qu'il donnait un coup de main à une de ses relations.

Pendant la célébration, Jacques a prononcé ces mots :

« Tu es parti si brusquement, alors on prend un peu de notre temps pour te dire au revoir et te témoigner de notre attachement à ta personne. Nous sommes tous ici, d'une manière ou d'une autre, pour le temps que tu as bien voulu, la famille que tu as choisie d'avoir. Alors on t'en remercie Lucien.

Il paraît que le cœur des morts est une boîte à musique. A peine commence-t-on à penser à eux, qu'il en sort une musique légère et déchirante. Ainsi laissons maintenant les souvenirs qui nous lient à toi nous envahir.

Nous avons en commun la mémoire de tout ce que tu as construit pour les uns et les autres, avec application et savoir faire. Pour nous, en 12 ans passés au Mas de Carles ce n'est pas rien ! Merci Lucien.

Nous garderons ensemble l'image d'un homme discret, serviable, engagé par ses promesses, amoureux de la nature.

On se rappellera aussi ton visage souriant et tes yeux malicieux... tu portais bien le surnom de José Bovet.

On gardera aussi le souvenir d'un personnage original, celui de l'homme de l'ancien temps. Tu devais être bien le seul, pendant les vendanges à Tavel, à couper le raisin avec une serpette !

Nous savons que tu n'aimais pas les discours et encore moins les éloges, alors nous garderons dans nos cœurs ce que tu fus pour nous. Et puis, comme ça, par hasard, le regard posé sur un bout de toiture, sur un mur ou admirant la texture d'un crépi et sa couleur qui change au soleil couchant, on se dira, tiens c'est Lulu qui l'a fait. »

\*

Le 12 mai, **Edouard Guignard**, ancien responsable de l'accueil au « 68 rue des Lices » a fêté ses cinquante ans de vie religieuse au milieu de ses compagnons d'ASIM, à Saint Etienne. Malgré l'âge qui avance et la maladie qui accompagne maintenant ses jours, rien de changé pour cet éternel optimiste : « Je suis très heureux de donner ma vie, mon temps pour ces personnes souffrantes, car je voudrais qu'ils retrouvent la paix, la sérénité, le bonheur, la joie de vivre. Et je souhaite qu'à leur tour, ils découvrent la joie d'être solidaires et de servir les autres. »

\*

Le 28 mai, l'équipe des salariés (accueillant quelques bénévoles) s'est retrouvée un grand après-midi conclu par le repas pris ensemble, comme elle le fait trois fois l'an. Il s'agissait de prendre le temps de réfléchir à ce que pouvait devenir **la vie collective** après les opérations d'humanisation des locaux du mas. Réfléchir au lien entre la personne et le collectif après un plus grand éclatement de l'hébergement et l'individualisation des chambres. Comment éviter la confusion entre les différents espaces (l'intime et le collectif) ? Comment éviter que l'espace privé ne devienne un espace fermé ? Et comment concilier la gestion de l'espace privé avec les exigences collective (propreté des locaux, par exemple). Comment sortir d'un discours uniquement collectif pour permettre à chacun d'entendre pour lui-même et de répondre par lui-même ? Deux textes ont guidé la réflexion de l'équipe. Celui de J. Riffault, directeur de l'IRTS de Montrouge, pour nous aider à déterminer la différence entre intimité (« *mouvement de retrait de l'espace public vers un espace soustrait des regards* ») dont les grecs faisaient une des conditions de la démocratie et l'espace de l'intime

<sup>2</sup> Bernard Noël, *La photo d'un génie*. Dans *La chute des temps*, NRF, 2000, p. 180.

(« possibilité donnée à un sujet par un autre sujet de tenir un discours de vérité sur soi-même »), condition pour que vive la vie.

En chacune de ces approches, l'équipe a pu mesurer que ces propositions (vie collective, intimité, vie privée) n'étaient pas réservées à l'exercice d'une pédagogie pour les autres, mais concernaient chacun des membres de l'équipe : « *L'indicible est l'indicible de tout le monde et donc la possibilité de parler est la même possibilité pour tout le monde.* »

Traversant tout cela la question d'accueillir une forme de simplicité de vie capable de ressusciter attentes et désirs de partage. Celle encore du partage entre le cadre protecteur du mas et le développement de l'autonomie (avec la prise de risques réciproques pour chacun).

Pour finir, le repas préparé par Joël a réparé les forces laissées dans l'effort de notre réflexion.

\*

Dimanche 2 juin : grand vent, ce jour-là ! Pourtant près de cent cinquante braves avaient bravé la vigueur des éléments pour se retrouver autour de l'eucharistie, du plat unique (poulet petites pommes de terre) et de deux groupes rock jeunes. « **A travers Chants** » connaissait ainsi sa seconde édition. Merci à celles et ceux qui ont permis ce bon moment de détente festive : salariés, résidents, bénévoles, les deux orchestres (Rock'able et Dress Code), Pauline, notre jazzy-blues woman, et le groupe des (grands) cuisiniers ! Chacun a effacé ce qu'il a pu du mistral en nous distribuant sa part de compétence et son bonheur de vivre.

\*

Afin de pouvoir recueillir les éventuels legs et autres donations, le conseil d'administration du Mas de Carles a décidé de créer un **FONDS DE DOTATION**, dénommé **Fonds JOSEPH PERSAT**.

**Pourquoi ?** Un fonds de dotation est une personne morale de droit privé ayant pour objet d'assurer ou de faciliter la réalisation d'une œuvre ou d'une mission d'intérêt général. Il a pour vocation principale la capitalisation de droits et de fonds afin de redistribuer les bénéfices issus de cette capitalisation, soit directement en vue de la réalisation d'une mission d'intérêt général, soit à une personne morale à but non lucratif afin de l'assister dans l'accomplissement de ses missions ou de ses œuvres d'intérêt général.

**Avantages.** Les avantages fiscaux du fonds de dotation sont ceux réservés au

mécénat pour les entreprises et les particuliers par les articles 200 et 238 bis du code général des impôts. Les entreprises qui consentent des dons au profit d'un fonds de dotation peuvent ainsi bénéficier d'une réduction d'impôt à hauteur de 60% du montant des versements, dans la limite de 5‰ du chiffre d'affaire. Les particuliers qui consentent des dons au profit d'un fonds de dotation bénéficient d'une réduction d'impôt sur le revenu (IRPP) égale à 66% du montant des sommes versées, dans la limite de 20% du revenu imposable.

Les dons et legs consentis au profit des fonds de dotation sont exonérés de droits de mutation (article 795, 14° du code général des impôts).

**Administration.** La loi prévoit que le fonds de dotation est administré par un conseil d'administration qui définit la politique d'investissement du fonds de dotation. Le conseil d'administration du Mas de Carles a désigné quatre personnes : Hubert Legeay, Fred Eymard, Patrick Chevrant-Breton, Olivier Pety.

Le fonds de dotation établit chaque année des comptes qui comprennent un bilan, un compte de résultat et, le cas échéant, une annexe. Ces comptes annuels sont publiés sur le site internet de la direction de l'information légale et administrative dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice.

**But.** Le but du Fonds Joseph Persat est de redistribuer les fonds qu'il recevra afin de soutenir l'activité de l'Association du Mas de Carles, cela en toute transparence et en rendant compte aux donateurs de l'usage de leurs fonds.

(Hubert Legeay,  
président du Fonds Joseph Persat)

PS : Hubert a retrouvé un travail à l'Office Public de l'Habitat en Guadeloupe. Bonne chance à lui pour faire vivre ce nouveau poste et merci pour ce qu'il a donné et continue de donner au mas (conseil d'administration et présidence du Fonds Joseph Persat)

\*

Plusieurs partenaires du Mas ont contribué investi dans l'aide à la réhabilitation de la maison : le Rotary club de Tavel, le Lion's Club Avignon Doyen (fidèle au mas depuis 24 ans), le groupe SEB. Si on y ajoute les concerts du printemps, c'est total près de 10.000€ qui ont ainsi été avancés au Mas de Carles. A quoi s'ajoute la participation de la fondation Saint Gobain (30.000€). Merci à tous ceux-là... et à celles et ceux qui trouveraient dans cette petite liste l'invitation à rejoindre l'élan de ces donateurs !

\*

## POUR MEDITER

### Vous avez dit mondialisation ?

Ce mardi 30 avril 2013, quelqu'un a été enterré... Il a été porté en terre dans un joli cercueil en chêne vernissé, avec d'élégantes poignées en cuivre... Le cimetière de Mauregard est intime, propre, très bien entretenu. Une jolie sépulture a été commandée. Il ne manquera rien à ce mort. Juste un nom sur la stèle... Son corps pétrifié a été découvert dans le train d'atterrissage d'un Boeing 767 : vol QC102, son mètre soixante-quinze recroquevillé dans l'étroite soute : « *Le mort n'avait sur lui aucun élément d'identification, aucune adresse, pas même un mot pour expliquer ses intentions* », révèlent les enquêteurs... Une autopsie réalisée par l'Institut médico-légal a permis de déterminer que le jeune homme avait entre 15 et 17 ans. Il est mort d'asphyxie par manque d'oxygène à 9.000 m d'altitude. Il a dû être endormi par le froid avant de mourir. Par -50°C, le corps a ensuite été gelé pendant les sept heures de vol... Mme le maire n'avait encore jamais eu à enterrer un corps sans nom... Devant le cercueil, le maître de cérémonie, Bruno Ravenet, a lu un poème choisi dans un cahier ad hoc : « *Une voix m'appelle, l'instant venu. Il me faut partir, je ne peux rester. Dans ce monde-là auquel j'avais cru et qui brusquement m'a abandonné, je vous laisse mes rires, je vous laisse ma joie. Je ne vais plus souffrir : alors, souriez-moi.* »... Les quatre employés des pompes funèbres ont ensuite mis le cercueil en terre. Sur la bière était vissée une plaque en cuivre où était écrit : « *X, masculin, n° 13/0824* » et une seule date : 2013. « *On ne peut pas mettre ça sur la pierre tombale* », a estimé Marion Blancard (Mme le maire de Mauregard). On s'est donc mis d'accord sur une formule plus élégante à graver dans la

pierre : « *Inconnu, sauf de Dieu.* » Puis les fossoyeurs ont rebouché le trou.

D'après un récit de Benoît Hopquin.

## LA RECETTE

### SOUPE COURGETTES FROIDE

Prendre 1 kg de petites courgettes.

Les couper en morceaux et les faire revenir au beurre.

Rajouter de l'eau, juste pour couvrir. Laisser cuire 15'.

Mixer. Ajouter gros sel et curry.

Mettre au froid.

Servir avec une sauce yaourt à la menthe.

## UN LIVRE

« *Fais seulement que les pauvres redeviennent des pauvres. Car ils ne le sont pas. Ne sont que les non-riches, sans vouloir et sans univers ; marqués du sceau des angoisses suprêmes, partout effeuillés et défigurés.* » C'est sur cette citation de Rainer Maria Rilke que s'ouvre ce petit livre du jésuite Philippe Demeestère, **Les pauvres nous exèdent**, Bayard, 2012, 16€. Il raconte l'histoire au quotidien d'une association, La Margelle. Et par delà cette histoire en commun avec eux, la réalité de notre étrangeté réciproque ponctuée par ce constat : « nous sommes demeurés imperméable les uns aux autres. Imperméables comme est imperméable à l'eau de mer – quand bien même serait-il trempé jusqu'aux eaux- le navigateur qui se hasarde du côté de ses parallèles que l'on dit rugissants, hurlants. » Invitation à « demeurer apte à juger les limites des invitations que nous adressons » au pauvre. Jeter des pierres dans le marais sans savoir si un passage ne finira pas par en surgir !

## AGENDA

**Journée « Portes ouvertes »** : comme d'habitude nous nous retrouverons le troisième dimanche de septembre. Cette année, ce sera le **15 septembre 2013** (10h-18h). Programme habituel : marché provençal, eucharistie à 11h, apéritif vers 12h30, paella... et toute l'après midi animation diverses. L'animation musicale sera assurée par l'équipe de « Tot'outart »

**Samedi 21 septembre** (10h) : Assemblée générale de l'association « Voisins et Citoyens en Méditerranée ».

**29 septembre, 11h-16h** : Rencontre des groupes bibliques, au mas : eucharistie, repas tiré des sacs, travail d'un texte (Gal 2).

**17 octobre** : assemblée générale de l'association Saint Joseph (association propriétaire du foncier « mas de Carles »)

**19 octobre, 9h30 - 12h** : à Carles, rencontre résidents, bénévoles, salariés.

Retenez dès maintenant les **16 - 17 novembre**. Ce sera le Forum « Voisins et Citoyens en Méditerranée » (qui a lieu tous les deux ans).

### N'oubliez pas...

Un stand présentant les produits du mas de Carles est sur le **marché de Villeneuve-lez-Avignon, le jeudi matin**. Vos achats aident le mas à vivre.

Chaque samedi, des bénévoles vous accueillent à « **l'espace des Embrumes** » : renseignements, vente, découverte des dernières publications du mas, etc.

Vous pouvez aider au financement de l'association par le jeu du **prélèvement automatique**. Chaque mois, une somme fixe à prélever sur votre compte, à votre discrétion. Si cela vous tente, **un RIB, au dos la somme mensuelle à prélever**. Le vice-président fera le reste avec l'aide de la secrétaire !

Cela nous intéresse parce que ça stabilise un peu la trésorerie de l'association.

**Rappel** : Pour les dons consentis aux associations qui fournissent gratuitement des repas ou des soins aux personnes en difficulté ou contribuent à leur logement, la réduction est égale à 75% des sommes versées dans la limite de 470€. Pour les versements dépassant cette limite la réduction est égale à 66% des sommes versées dans la limite de 20% du revenu imposable. Lorsque les dons dépassent la limite des 20%, l'excédent est reporté sur les cinq années suivantes et ouvre droit à la réduction d'impôt dans les mêmes conditions. (« Pleine vie » – Février 2006)

### Des livres...

#### Histoire

Olivier Pety, *Joseph Persat : au service des exclus*, Ed. la Cardère, 2002 – 19 € + port.

#### Les Cahiers du mas de Carles

**n°1** : *Joseph Persat, prêtre : célébration des obsèques*, Ed. Scriba, 1995, 12€.

**n°2** « *Gris Bleu* », Cécile Rogeat et Olivier Pety, 1998, Ed. Scriba, 12 €.

**n° 3** : « *Association Mas de Carles : étapes...* », 2006-2009, Ed. Cardère, 6 €.

**n° 4** : actes 1<sup>ère</sup> Rencontre Joseph Persat : « *L'exclusion a changé de visage...* », L'Ephémère, 2006, 5 €.

**n° 5** : actes des 2<sup>ème</sup> Rencontre Joseph Persat : « *Places et rôles respectifs des institutions et des associations* », L'Ephémère, 2006, 5 €.

**n° 6** : actes des 4<sup>ème</sup> Rencontres Joseph Persat : « *Exclusion sociale et spiritualité : question d'humanité ?* », (avec la participation d'Olivier Le Gendre), 2009, L'Ephémère, 10€.

**n° 7** : actes des 5<sup>ème</sup> Rencontres Joseph Persat : « *Quand l'autre devient étranger* ». (avec la participation de Guy Aurenche), 2011, l'Ephémère, 10 €.

#### Autres publications

B. Lorenzato et O. Pety, *Les premiers pas de l'Église*. Tome I et tome II (Ed. La Thune-Marseille, 1998,2000)- 15 € chaque tome.

Bernard Lorenzato et Olivier Pety, *Le pauvre, huitième sacrement*, tome 1 et tome 2, (Médiaspaul, 2008,2009) - 19€ et 20,50€.

**B. Lorenzato et O. Pety, Promenade au jardin des Pères de l'Eglise**, Ed. Médiaspaul, 2012, 22€.

### AUTORISATION DE PRELEVEMENT

**J'autorise** l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, **le prélèvement mensuel** ordonné par l'association « Mas de Carles » (**joindre un R.I.B., svp**).

NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

VILLE : \_\_\_\_\_

Verse la somme de : \_\_\_\_\_

tous les \_\_\_\_\_ du mois

à compter du : \_\_\_\_\_

**Nom et adresse postale du compte à débiter**

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

N° de Compte : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Date :                      Signature :

## Compte rendu de l'assemblée générale du 11 avril 2013

### Rapport moral

Comme chaque année, nous prenons le temps de réentendre le testament spirituel de Joseph Persat. Parce que ce texte est le fondement des statuts de l'association et le pilier de notre présence au mas.

"Un homme découvrit un trésor caché dans un champ. Dans sa joie, il s'en alla, vendit tout ce qu'il possédait et acheta le champ (Évangiles de Mt 13,44).

Cet homme, c'est moi-même. Le trésor, c'est le Mas de Carles. Un jour, j'ai découvert Carles. Ce fut, pour moi, un émerveillement. Je découvris un site exceptionnel. Il s'en dégagait une ambiance de paix, avec un certain fond de mystère. J'ai été séduit. J'ai compris qu'il y avait là quelque chose à faire, une chance à ne pas manquer. J'ai passé une grande partie de ma vie à accueillir : j'y ai vu là l'aboutissement d'un projet.

Les plus déshérités, ceux qui n'ont plus de famille, de travail, y auraient leur place. Tous ceux qui ont soif de paix, de calme, d'amitié, y viendraient. Une vie fraternelle de partage y serait possible loin de tout ce qui divise : l'argent, la race, la culture, etc. Carles deviendrait un lieu fort pour de nouveaux départs.

Carles a une vocation d'accueil. Depuis des années, Carles a accueilli des milliers de personnes et ce sont les plus pauvres qui y ont trouvé demeure. C'est pourquoi je demande aux membres de l'association d'entrer dans ce mouvement d'accueil, déjà réalisé en partie, pour le développer et le soutenir avec désintéressement...

Carles ne deviendra jamais un objet d'intrigue, un lieu de trafic, de commerce ou réservé à quelques-uns ».

Fait à Avignon, le 15 Janvier 1981

**Père Joseph PERSAT, Fondateur du Mas de Carles.**

Que dire de 2012 ?

**Une année de petits bonheurs** (pour commencer).

Avec **Alain** qui a passé avec succès l'oral de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) qu'il préparait depuis plus d'un an. Il visait le Brevet agricole en arboriculture. Il visait juste. Carton plein pour lui et belle joie pour tous.

Pas mal du tout, non plus, du côté de la chèvrerie. Dans sa livraison n°17 (juillet 2012), la revue *Les enjeux de l'élevage du Gard* signale : « *L'association mas de Carles a reçu la médaille de bronze pour son fromage frais de chèvre.* »

Bien joué encore les **maraîchers** : le coup de froid de février qui avait sérieusement touché les premières plantations de l'année n'a pas empêché une belle récolte... avec un surcroît de travail le mois suivant.

Je n'oublie pas **Gabriel**, qui en quelques mois a transformé le couloir historique de la maison Joseph en une belle enfilade de placards et d'étagères de rangement. Occasion d'un phénoménal tri dans un espace où s'accumulaient quarante ans d'histoire ! Grand merci pour sa patience.

Je rappelle la tenue des 6èmes **Rencontres Joseph Persat**, le 20 octobre au Lycée Saint Joseph (grâce à l'entregent de Jacinthe et l'accueil du directeur de l'établissement) sur le thème « *Du changement à la métamorphose : Pour quelle transformation profonde de notre société ?* Plus de soixante-dix personnes ont participé à ces échanges qui se poursuivent en petits groupes aujourd'hui encore.

Un mot enfin pour ceux qui ont osé quitter le « **nid carlien** » pour tenter un mode de vie plus autonome. Avec le travail à trouver, avec l'argent à compter, avec la part de solitude à affronter... et le courage de revenir, par moment, chercher un peu de solidarité et de chaleur ! « *Notre idylle ? L'étonnement et la fraîcheur et l'au-delà d'une forêt d'oiseaux dont il ne reste qu'un tison. Pas même un tison, sa brûlure. Aux lieux qu'elle a quittés, la lumière s'engouffre.* »<sup>3</sup>

Un ban pour chacun !!!

### Une année de générosité

Générosité des **donateurs**, votre générosité, qui ne s'est pas démentie au cours de cette année 2012. Elle a même continué à croître : les dons, cette année, sont supérieurs à ceux de l'an dernier (Joël en reparlera).

Cette manne permet de clore nos budgets au plus près de l'équilibre. Cette réalité, et l'annonce d'un legs important, ont entraîné le conseil d'administration dans une discussion sur la création d'une fondation ou d'un fonds

de dotation (au service exclusif des actions du mas) pour dissocier dans nos comptes la part des subventions (décrites dans le compte administratif) et la part des dons (qui permettent de tendre à l'équilibre). La réponse, apportée ces jours-ci, sera décryptée à l'AG de l'an prochain.

Générosité, quasi silencieuse, de l'association propriétaire, l'association **saint Joseph**, qui réunit ses fidèles deux fois l'an pour assurer la permanence de la mise à disposition du domaine, voulue par Joseph, à l'association du mas de Carles. A qui le silence pèse parfois, et qui réclame un peu de renfort en administrateurs pour assurer ce service de veille essentiel pour nous tous.

Générosité autre : celle des **services publics**, imposant un très strict respect des normes autour de la cuisine ; et celle de la commission départementale de sécurité qui surclasse la maison en terme de sécurité.

### Une année de lenteurs

C'est celle liée aux travaux encore à venir. Avec l'**architecte** des débuts qui tombe assez sérieusement malade. Retard dans le suivi des démarches administratives et l'engagement des travaux tels qu'annoncés. Le remplaçant n'a pas fait attendre longtemps sa capacité à prendre le relais.

Lenteur avec la commission de **sécurité** qui s'acharne à nous donner un statut dont l'organisme de contrôle finit par contester la légitimité arrêté du 31 janvier 1986). Du coup la maison est « déclassé » en « bâtiments à usage d'habitation », ce qui allégera considérablement les procédures et les travaux eux-mêmes. Une année aura passé pour cela.

Mais cette lenteur n'aura été qu'un **faux rythme**, fait de va et vient incessants pour passer les obstacles, rattraper les effets du froid qui a « ratatiné » la première saison maraîchère et doublé la tâche...

### Une année d'attentes

Attente des **autorisations** nécessaires au démarrage des travaux. Villeneuve (autorisation de travaux) et Pujaut (permis de construire). Le début de l'année 2013 aura marqué le commencement de la fin de l'attente : Pujaut accorde à l'association l'autorisation de déposer un permis avec l'assurance qu'il sera positivement honoré.

Attente de ce que pourra **devenir** notre maison après la réhabilitation et la création d'un espace plus autonome pour chacun des résidents : comment maintenir un certain niveau de vivre ensemble ? Quels choix faire pour réinventer un long terme qui s'efface quotidiennement dans l'accumulation des

<sup>3</sup> Jacques Dupin, *Le corps clairvoyant*, NRF, 1999, p. 75.

directives et les revirements qui accompagnent les épisodes fâcheux ou jugés tels de nos sociétés et des mouvements d'opinions aussi peu fondés qu'incontrôlés qui les accompagnent ? Comment éviter l'écueil que signale un Philippe Jaccottet, par exemple : « *Autrefois la lumière nourrissait sa bouche, maintenant il raisonne et se contraint.* »<sup>4</sup>

### **Et maintenant...**

Sans doute nous faudra-t-il finir par nous inviter réciproquement à prendre au sérieux la remarque d'Amin Maalouf qui dénonce un système où l'on « *s'émeut instantanément de tout pour ne s'occuper durablement de rien.* » Ce sera notre tâche (et sans doute pas que la nôtre) pour tenter de donner un espace d'espérance réelle à celles et ceux qui nous offre leur présence (résidents, bénévoles, salariés). Pour nous éviter de donner place à l'imposture, permettre à chacun de faire toute sa place au courage d'être avec ce qu'il est, plutôt que de couvrir nos impuissances d'une assistance compassionnelle. Tenter de ne pas déporter l'autre vers ce que nous sommes, ni le laisser à ses impossibilités. C'est d'une autre forme de tendresse qu'il s'agit. Celle qui permettra à chacun de faire « *résilience* » (selon le mot de Boris Cyrulnik<sup>5</sup>), cette capacité à « *découvrir en soi et autour de soi, les moyens qui permettent de revenir à la vie* » (ici ou ailleurs) « *et d'aller de l'avant tout en gardant la mémoire de sa (ou de ses) blessure(s).* » Pas d'évidence, ici, pas de chemin tracé. Simplement sortir de nos individualismes épidermiques. Simplement une histoire d'hommes à (ré)écrire ensemble, dans la conjugaison de nos capacités et de la mise en œuvre de nos savoir-faire. Éviter la mésaventure du philosophe, racontée par Christian Bobin : « *Le philosophe était plus qu'estimable. Il avait trouvé un trousseau de clés perdu dans l'herbe. De belles clés en or, large comme les clés d'une ville et à peu près aussi inutiles : il n'y avait pas de portes. Il n'y en avait jamais eu.* »<sup>6</sup>

C'est à ce travail que l'équipe des salariés (avec les résidents dans le cadre des « dialogues de Carles », avec celles et ceux qui voudront s'y joindre dans le cadre d'une journée encore à programmer) prendra le temps de s'attacher. Pour esquisser ensemble les contours d'un vivre ensemble acceptable, celui d'un « bonheur avec

nuages », comme le suggère encore Boris Cyrulnik.

A propos de nuages, comment oublier celles et ceux qui nous ont quitté cette année 2012 : Pierre Martin (7 février) ; Patricia Cavallaro (7 mars) ; Léon Gueit (1 août) ; Jean Bouvet (21 septembre). Merci à eux pour ce qu'ils nous ont permis de vivre, qui fait définitivement comme une tache de lumière dans nos vies.

O.P., le 11.04.2013

### **Le rapport d'activités**

#### **Le projet de l'association et les politiques publiques.**

#### **Le contexte institutionnel.**

Le rapport d'activité 2011 présentait les grandes lignes de la refondation du dispositif d'accueil, d'hébergement et d'insertion des personnes sans abri ou mal logées. Cette nouvelle orientation « le logement d'abord », qui devait rentrer en vigueur en 2012 paraissait contraignante pour des associations. L'ensemble de la réforme impactait l'autonomie des associations dans leurs orientations et dans la mise en œuvre de leur projet associatif, et plus particulièrement les propositions alternatives comme le projet lieu à vivre.

Ainsi, en 2012, chaque structure devait s'engager avec l'Etat dans un dialogue de gestion et de contractualisation. La « négociation » portait uniquement sur les activités et les moyens de l'association qui, à travers des critères qualitatifs et quantitatifs (référentiel national des prestations et des coûts), fixaient les normes communes à tous. Au risque pour chaque association d'être considérée comme un simple opérateur qui déclinerait un catalogue de prestations.

Les élections présidentielles et le changement de ministres qui s'ensuivit permirent aux fédérations du secteur de « reprendre la main » pour réorienter la stratégie du « logement d'abord ». En juin 2012, la FNARS et l'URIOPS demandaient à leurs adhérents de suspendre la démarche de contractualisation avec l'Etat aux motifs de manque de concertation sur la méthode employée qui, notamment, ne s'appuie pas sur la co-construction de projets de territoire.

En septembre 2012, le Premier Ministre, dans le cadre du Comité national de Lutte contre l'Exclusion (CNLE), lance une concertation de grande ampleur. Sept groupes de travail thématiques sont mis en place, dont le groupe « logement, hébergement » présidé par Alain Régnier et Christophe Robert, missionnés par

Cécile Duflot. L'ensemble des travaux des ateliers est présenté le 10 et 11 décembre 2012 lors de la conférence nationale contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale. Suite à ce travail, le comité interministériel de lutte contre les exclusions adopte le plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale.

Deux orientations intéressent particulièrement notre projet :

le financement des projets innovants visant à favoriser l'accès au logement et la prise en charge adaptée des personnes en situation de rupture.

le développement de l'entraide civile qui concourt au développement des solidarités de proximité et qui favorise efficacement la lutte contre l'isolement. Une expertise juridique sera menée pour reconnaître et conforter ces activités d'entraide civile afin d'éviter les risques de requalification des prestations gratuites d'échange, notamment dans le cadre du droit commercial ou du droit du travail.

Cette prise de position par les plus hautes instances politiques du pays, valide le travail entrepris depuis quinze ans par le groupe de travail sur les lieux à vivre au sein de l'association Voisins et Citoyens en Méditerranée (VCM) et dont le Mas de Carles est le fidèle complice.

#### **Les temps d'échanges et de réflexion.**

Pendant l'année 2012, nous avons profité des temps habituels de rencontres dans le cadre des « dialogues de Carles » avec les résidents et dans le cadre des réunions d'équipe de salariés et d'administrateurs. Les différentes rencontres ont permis de partager nos attentes et nos inquiétudes parfois, concernant le projet de réhabilitation des bâtiments d'hébergement. Après les travaux, chaque résident habitera un logement autonome. L'hébergement en chambre individuelle nous donne l'occasion de revoir ensemble les éléments qui fondent le « vivre ensemble » dans un lieu à vivre à travers l'hébergement, la vie collective, l'activité, la citoyenneté et le contrat de compagnonnage.

On a commencé à répondre à la question suivante : quels moyens se donne-t-on collectivement pour réussir l'installation individuelle de tous dans un « chez soi » et maintenir en même temps un rythme de vie collective ? Cette réflexion se poursuivra en 2013, car elle est au cœur du projet lieu à vivre.

Cette année, au grand regret de tous, nous n'avons pas su trouver le temps d'organiser

<sup>4</sup> Philippe Jaccottet, *L'encre serait de l'ombre : à la lumière de l'hiver*, NRF, 2011, p. 267.

<sup>5</sup> Voir Boris Cyrulnik, *De chair et d'âme*, Odile Jacob.

<sup>6</sup> Christian Bobin, *L'homme-joie*, L'Iconoclaste, p. 177.

une rencontre résidents, salariés et bénévoles.

### **Les journées Joseph Persat**

Le Mas de Carles, en partenariat avec le CCFD-Terre Solidaire, organise tous les deux ans une « *Rencontre Joseph Persat* ». Les 6<sup>ème</sup> rencontres du 20 octobre 2012 ont été rapportées par la lettre de Carles N° 67 : *Quelle transformation profonde de la société ?* Soixante-dix personnes se sont retrouvées pour partager cette question et ont tenté d'y apporter leur réponse, par-delà des réalités parfois navrantes. Michel Théry, sociologue, a assuré le tempo avec sa conférence (« *Entre craintes et raisons d'espérer* », illustrées par Robert Castel, pour les craintes, et Pierre Rosanvallon pour les raisons d'espérer) et l'accompagnement de la réflexion des quatre groupes de travail qui s'étaient constitués. De l'avis de beaucoup, une belle journée.

Seul l'âge des participants pouvait, ce jour-là, faire question : comment permettre à des plus jeunes de participer à ces temps forts ? Sauf à en interrompre le cycle, lorsque le dernier ou la dernière sera parti !...

### **Le projet de réhabilitation.**

Notre projet de réhabilitation des bâtiments d'hébergement paraissait « coincer » dans les plans locaux d'urbanisme et de protection incendie qui sont très restrictifs concernant notre zonage foncier. Les négociations courant 2012 avec les services protection incendie du Gard visaient à désencombrer l'horizon pour nous permettre la réhabilitation du vieux mas<sup>7</sup> dans des contraintes normatives supportables pour l'association. L'impatience de nos interlocuteurs à attendre la mise en œuvre des travaux de mise aux normes prévue dans notre projet de réhabilitation, et le risque d'être finalement soumis à une fermeture administrative du bâtiment nous obligea à sa fermeture anticipée. Heureusement, et grâce à la compréhension des résidents, nous pûmes les reloger dans les autres lieux d'hébergement sur le Mas de Carles. Notre architecte est resté quelque temps absent pour des raisons de santé, ce qui a repoussé à la fin de l'année la mise en forme des dossiers de demande de subventions.

Dans ce contexte de tensions, d'irritation et d'inquiétude, le contact avec nos partenaires financeurs fut prometteur et la première bonne nouvelle vint du Grand Avignon qui

nous réservait un financement plus important que prévu pour notre opération.

### **Les activités d'accueil et d'accompagnement**

Le directeur rappelle que les résidents, les bénévoles et les salariés du Mas sont particulièrement impliqués dans le fonctionnement général de la maison comme dans les différentes productions de la ferme et leur développement.

L'équipe des bénévoles comprend actuellement **72 personnes** dont 6 nouvelles qui ont rejoint cette année. Elle assure collecte du pain, cuisine, entretien des bâtiments, transformation des produits, marché, permanence téléphonique, veilles, permanences à l'Espace des Embrumes, gâteaux d'anniversaire, livraisons, gestion du vestiaire avec couture et lingerie, soins, mise sous enveloppes de la lettre de Carles, cueillette des olives...

L'équipe de 10 permanents salariés s'est retrouvée trois après midis autour du président et de trois administrateurs pour échanger sur notre engagement dans l'association et essayer d'anticiper les changements dans la vie du mas que va occasionner la réhabilitation des bâtiments. Depuis le début de l'année, Clarisse Coquillat accompagne les salariés dans un travail d'analyse de pratiques professionnelles. Joël qui vient de prendre sa retraite vient partager avec nous un projet de sculpture pour notre « espace des Anciens ».

La participation aux activités est dans la nature de la vie au Mas de Carles. A la mesure de chacun, cet investissement nécessite de réguliers ajustements individuels ou collectifs. Au-delà des temps nécessaires de régulation, comme au sein de tout groupe, l'évolution qui se confirme est celle de la délégation qui va avec l'acceptation de la responsabilité.

Des activités comme la chèvrerie et une partie du maraîchage et de l'arboriculture sont directement sous la responsabilité de résidents du Mas de Carles. Cela veut dire qu'une partie des habitants du Mas de Carles a acquis les compétences permettant cette délégation grâce à l'expérience et le savoir partagés dans le quotidien de l'activité, les formations dans lesquelles certains acceptent de s'investir au sein d'organismes de formation professionnelle (Transformation fromagère fermière au CFPPA du Pradel / la chambre d'agriculture du Gard), la Validation des Acquis de l'Expérience.

Avec deux salariés, un groupe s'est mobilisé au printemps 2012 à partir d'une sollicitation d'élus à la mairie de Villeneuve les Avignon,

autour de l'opération « mois des jardins ». Cette initiative s'est traduite par *des visites guidées*. Au cours du mois de juin, mais aussi à différentes périodes de l'année, des accueils de groupes ont été assurés par cette équipe. L'accueil comprend la visite commentée d'une partie du lieu, l'aménagement d'un espace de dégustation de produits (fromages et huile d'olive) et, bien sûr, la tenue d'un point de vente.

Cette tradition d'accueil de groupe existe depuis longtemps au mas de Carles. Elle s'organise et se développe désormais avec, pour principaux acteurs des habitants du lieu.

### **Collectifs et réseaux.**

URIOPSS, FNARS, Voisins et Citoyens en Méditerranée, Imagine 84, le Collectif gardois pour l'insertion, le collectif CIE 84, le conseil d'administration du CCAS de Villeneuve, les Rencontres Joseph Persat : l'association participe à ces réseaux car le « Mas de Carles » ne peut prétendre aujourd'hui couvrir l'ensemble des besoins pour les personnes qu'elle accueille ; parce que rester seul, c'est s'exposer à ne pas comprendre la totalité de ce que nous prétendons atteindre pour ouvrir un avenir aux personnes ; parce que cela permet à quelqu'un qui quitte le mas de pas se retrouver seul face à l'extérieur : un autre peut prendre le relais ; aussi, parce qu'il nous paraît important de communiquer aux partenaires sur nos expériences, nos réussites... et nos échecs !

Sans oublier les réseaux des amis (groupes, associations ou individus) qui ne cessent de soutenir les actions du Mas : les donateurs, réguliers ou non, celles et ceux qui nous partagent un peu (ou beaucoup) de leur temps, de leur savoir faire, de leur argent, de leur présence... Elles et ils sont nombreux à le faire. Ils sont le signe que la solidarité ne se réduit pas à une affaire de spécialistes, mais requiert de chacun la capacité à mettre en commun ses compétences au service (de quelques-uns) des plus faibles ou des plus malchanceux de notre société. Carles vit de ces dons, de ces vies offertes, de ces gestes de partage sans calcul.

### **Un lien avec l'extérieur**

Tout au long de l'année, des représentants du « Mas de Carles » donnent des conférences, participent à des débats inter-associatifs. Cette année encore, Jacinthe, Joël, Jacques, Patrick, Olivier ont participé à des rencontres pour permettre à différents auditoires de découvrir Carles et son mode d'existence ;

<sup>7</sup> Le « vieux mas » a été classé Etablissement Recevant du Public (ERP).



pour faire passer le message qui anime l'association : vivre là est un droit ; pour partager ensemble la gestion d'un lieu ; mettre ou remettre l'homme au centre de nos préoccupations et de nos actions.

Deux rendez vous, annuels, sont des invitations à faire venir le plus de monde possible nous rencontrer, découvrir Carles et partager un moment festif ensemble : le 13 mai : journée musicale « A travers chants » ; le 16 septembre : « les portes ouvertes ».

En tout plus de 800 personnes venues des villages environnants ont participé à ces journées en famille et à ces temps de rencontre convivial.

### ***L'accueil de jour et de nuit.***

#### Hébergement

76 personnes différentes, ont été accueillies au Mas de Carles: 61 hommes ; 13 femmes ; 1 couple. L'accueil se réalise sur des périodes plus ou moins longues, avec différents statuts.

Plusieurs remarques. On constate une baisse importante des personnes accueillies due à la fermeture du bâtiment vieux mas ; une stabilisation des personnes accueillies dans le cadre des actions d'insertion ; la diminution du nombre des bénéficiaires du RSA et augmentation des allocataires de l'AAH. La moyenne d'âge des personnes hébergées est de 44 ans. Un « turn over » en diminution à cause de la fermeture du « vieux mas ». 9 personnes ont quitté le Mas pendant l'année 2012, soit 22 % des personnes accueillies dans le lieu à vivre, sachant que cette année est particulière à cause des places du « vieux mas » qui manquent.

41 personnes ont été accueillies en hébergement dans le cadre du lieu à vivre, 33 personnes ont été hébergées dans le cadre de l'urgence sociale pendant l'année et ont été orientées par le 115 / SAO (Avignon et Nîmes) et les services sociaux. Cela a représenté **11 926** journées d'hébergement et **345** nuits d'hébergement d'urgence ; une moyenne de **220 jours** passés au Mas pour chaque personne, un séjour moyen de **282 jours** dans le lieu à vivre et **32 personnes** hébergées par jour. **18 028** repas ont été servis.

Et par-dessus tout, ne jamais oublier de se redire que Le Mas de Carles n'est pas la solution aux difficultés rencontrées par les personnes accueillies mais il représente une solution parmi d'autres.

#### Actions d'insertion

La DIRRECTE et le Conseil Général du Gard ont exprimé leur volonté de développer l'accès des personnes les plus éloignées de

l'emploi, à l'offre d'insertion par l'activité économique (IAE) disponible sur les cantons du Gard Rhodanien.

Pour répondre à cet objectif partagé par les différents partenaires, le Mas de Carles est maître d'œuvre de deux actions (proposées sur trois secteurs : chèvrie- fromagerie, maraichage et arboriculture, entretien des sols) :

la mise en œuvre d'un chantier d'utilité sociale dans le cadre des activités du Mas (pour des personnes extérieures au Mas) ; 17 personnes ont été recrutées sur les 12 postes proposés.

l'organisation d'une Action Collective d'Insertion (ACI) s'adressant à la fois à des personnes extérieures et à des résidents allocataires gardois du RSA, en continuité avec les actions d'hébergement et de suivi personnalisé déjà réalisées par l'équipe du Mas de Carles.

### **Rapport financier**

La distribution des principales **recettes**, se décline comme suit :

Produits d'activités maison :	<u>107 682 €</u>
(101 970 € en 2011)	
Participation des résidents :	<u>40 765 €</u>
(41 499 € en 2011)	
Dons et legs :	<u>158 088 €</u>
(132 925 € en 2011)	
Subventions publiques :	<u>522 210 €</u>
(542 783 € en 2011)	
Contrats aidés et formation :	<u>176 899 €</u>
(157 331 € en 2011)	
Adhésions :	<u>2762 €</u>

Les principales **dépenses** se répartissent comme suit :

Salaires permanents :	<u>282 742 €</u>
(305 593 € en 2011).	
Salaires chantier d'insertion :	<u>139 269 €</u>
(133 318 € en 2011).	
Charges sociales :	<u>189 518 €</u>
(175 978 € en 2011).	
Achats et charges externes :	<u>326 232 €</u>
(268 390 € en 2011).	
Dotations aux amortissements :	<u>85 997 €</u>
(89 349 € en 2011)	
Autres charges (accompagnements résidents) :	<u>24 345 €</u>
(41 168 € en 2011)	

Comme l'an dernier, un **léger déficit** de 20.000 € est constaté à la fin de l'exposé de l'expert comptable et des conclusions (positives) du commissaire aux comptes.

L'ensemble et le détail des comptes de l'association sont disponibles au Mas, auprès de monsieur le directeur.

### **Votes**

L'ensemble des vœux de l'assemblée se sont rassemblés en un vote positif sur les différents exposés : bilan d'activités et bilan financier sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **Renouvellement des membres du conseil d'administration**

Comme chaque année à la même époque et comme il est écrit dans les statuts de l'association, un tiers des membres du conseil était démissionnaire. Il s'agissait de Claude Bruguier, Frédéric Eymard, Joël Aymard et Hubert Legeay.

Avec leur accord, leur reconduction est proposée à l'assemblée générale qui approuve massivement (unanimité) cette proposition. Dans le même temps, l'assemblée accueille la venue de Nicole Rouger, cooptée en cours d'année par le C.A. Le conseil d'administration est donc composé comme suit : Jacinthe Aguetant, Joël Aymard, Pierre Bonnefille, Claude Bruguier, Jean-Marie Dor, Frédéric Eymard, Jean Farines, Gérard Fumat, Danièle Guillian, Josette Lambert, Hubert Legeay, Robert Mazzocchi, Olivier Pety, Vincent Pety, Jacqueline Pollini, Roseline Ponceau, Christiane Rochas, Nicole Rouger.

Le CA suivant ce vote a proposé la composition suivante du bureau :

Président : Olivier Pety –  
Vice- président : Jean Farines –  
Trésorier : Frédéric Eymard –  
Trésorier-Adjoint : Claude Bruguier –  
Secrétaire : Pierre Vidal –  
Secrétaire-adjointe : Roseline Ponceau.



*« ...rendre largement à l'air  
l'ivresse d'avoir bu  
au verre fragile de l'aube »*

(Philippe Jaccottet)